

# PROGRAMME DE FORMATION

AIPR — Passage du QCM seul (test sec — 1h30)

AIPR

OPERATEUR

## INFORMATIONS CLÉS

<b>Durée totale</b>	1h30 (0h théorie + 1h30 pratique)
<b>Effectif</b>	1 à 12 stagiaires
<b>Validité</b>	60 mois
<b>Public visé</b>	Personnes déjà formées ou expérimentées souhaitant uniquement passer (ou repasser) le QCM AIPR : titulaires d'une AIPR arrivant à échéance, professionnels ayant suivi une formation équivalente, candidats préparés en auto-formation.
<b>Prérequis</b>	Connaissances déjà acquises de la réglementation DT-DICT (par formation antérieure, expérience professionnelle ou AIPR précédente). Pièce d'identité obligatoire le jour du test. Préciser le niveau souhaité à l'inscription (Opérateur, Encadrant ou Concepteur).
<b>Accessibilité PSH</b>	Formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap à votre disposition pour toute adaptation (matériel, durée, support). Nous contacter en amont de la session.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appliquer la conduite à tenir en cas d'arrachement, fuite ou dommage de réseau (regles des 4 A)
- Savoir Identifier les catégories de réseaux, codes couleur (NF S 70-003) et classes de précision A, B, C
- Choisir les techniques de marquage, d'investigation et de terrassement adaptées au niveau
- Réussir le QCM AIPR officiel correspondant au niveau visé (Opérateur, Encadrant ou Concepteur)

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### ► PROGRAMME THÉORIQUE (0H)

Pas de formation théorique préalable.

Mise en place du QCM (30 min) :

- Vérification d'identité du candidat

- Présentation de la plateforme nationale d'examen du ministère (centre d'examen agréé)

- Rappel des modalités : nombre de questions, durée, score requis  $\geq 60\%$

- Niveau choisi : Opérateur (30 questions / 1 h) ou Encadrant / Concepteur (40 questions / 1 h)

### ► PROGRAMME PRATIQUE (1H30)

Passage du QCM AIPR officiel (1h)

- Plateforme nationale d'examen du ministère (centre d'examen agréé)

- Score requis :  $\geq 60\%$

- Résultat communiqué immédiatement

- Attestation de compétence remise en cas de réussite

- En cas d'échec : possibilité de représentation après une formation

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

<b>Méthodes</b>	Formation présentielle. Alternance d'apports théoriques (diaporama, vidéos), études de cas concrets, analyse de plans de réseaux et de récépissés DT-DICT. Entraînement au QCM via plateforme agréée. Support stagiaire remis en début de session.
<b>Évaluation</b>	Évaluation continue par le formateur. Examen final par QCM officiel sur plateforme nationale d'examen du ministère (centre d'examen agréé), score requis $\geq 60\%$ . Attestation de compétence remise au stagiaire ; l'employeur délivre ensuite l'AIPR sur cette base (annexe 2 de l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié).
<b>Sanction</b>	En cas de réussite au QCM officiel, le centre d'examen agréé délivre une attestation de compétences AIPR (niveau visé), conforme au modèle de l'annexe 2 de l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, valable 5 ans. Sur la base de cette attestation, l'employeur délivre l'AIPR au salarié. Une attestation de fin de formation (art. L6353-1 du Code du travail), mentionnant les objectifs, la nature, la durée et les résultats de l'évaluation, est remise à tous les participants, qu'ils aient réussi ou non. En cas d'échec, une attestation d'échec (annexe 3) peut être communiquée par le centre d'examen.

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard, postes informatiques ou tablettes/smartphone pour le QCM). Plans de réseaux, exemples de récépissés DT-DICT, photos de chantiers, codes couleur des réseaux (NF S 70-003), marquages au sol. Accès Internet pour la plateforme d'examen agréée.

## PROFIL DU FORMATEUR / TESTEUR

Le formateur est titulaire de l'AIPR niveau concepteur et dispose d'une formation de formateur. Il possède une expertise des travaux à proximité des réseaux et de la réglementation en vigueur, ainsi qu'une expérience terrain lui permettant d'assurer une formation claire, pratique et conforme aux exigences réglementaires.

## MODALITÉS D'ACCÈS ET TARIFICATION

<b>Délai d'accès</b>	La formation peut être organisée sous un délai de 5 à 10 jours ouvrés suivant la réception de la demande et la confirmation des disponibilités. Pour toute demande urgente, nous contacter directement.
<b>Tarif / financement</b>	Tarif disponible sur devis. Cette formation peut être prise en charge par les OPCO (Opérateurs de Compétences) dans le cadre du plan de développement des compétences sous réserve de certification Qualiopi / nous consulter. Nous contacter pour tout renseignement : <a href="mailto:contact@acaforma.com">contact@acaforma.com</a> — 06 58 78 80 53.

## SUIVI POST-FORMATION

SF Formation / AcaForma assure un suivi post-formation auprès des bénéficiaires et de leurs employeurs. Un questionnaire de transfert des acquis est envoyé par e-mail dans les 3 mois suivant la formation, afin de mesurer l'application des compétences en situation réelle de travail. Les résultats sont analysés et utilisés pour l'amélioration continue de nos programmes. Pour toute question ou difficulté rencontrée après la formation, le stagiaire peut contacter SF Formation /

## INDICATEURS QUALITÉ — RÉUSSITE ET SATISFACTION

**100,0%** de notes positives (16 positives sur 16 notes recueillies, sur 1 session(s))

Calculé à partir des questionnaires de satisfaction (échelle 1 à 5, 8 notes par stagiaire : 7 critères + note globale). Les notes > 3 sont comptées positives, ≤ 3 négatives.